

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 556

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 34 QUINQUIES

À l'alinéa 53, substituer aux mots :

« celles de ses données »,

les mots :

« les données le concernant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.